

BROCANTE de RENTRÉE

sous réserve de la situation sanitaire

Dimanche 5 septembre 2021
de 7 h à 18 h

Quartier Tisserin ESCAUDŒUVRES

(rues Victor Hugo, Jean Perrin et Henri Barbusse)



organisée par
le Cyclo Club d'Escaudœuvres
réservée aux particuliers

sous l'égide de la municipalité

Bar et restauration sur place
Service assuré sur les emplacements

Pour tous renseignements et inscriptions :

Jean-Marc DENIS - 39 rue de Bouchain 59161 ESCAUDŒUVRES

Tél. : 03 27 81 79 22 (entre 18 h et 20 h)

Jean-Marc THELLIEZ - 14 rue Victor Hugo 59161 ESCAUDŒUVRES

Tél. : 03 27 78 26 17 (entre 18 h et 20 h)

Courriel : ccescaudoevres@orange.fr - Blog : ccescaudoevres.clubeo.com

Organisateur : Cyclo Club d'Escaudœuvres

Inscription à la brocante de rentrée 2021
se déroulant le **dimanche 5 septembre 2021 à Escaudœuvres**
sous réserve de la situation sanitaire

— **Personne physique** —

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : Département : Ville :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le : Par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant(e) ;
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce) ;
- de non-participation à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Fait à : **Le :**

Signature :

Bulletin d'inscription à déposer avant le 29 août 2021 à :

Jean-Marc DENIS - 39 rue de Bouchain 59161 ESCAUDŒUVRES

ou Jean-Marc THELLIEZ - 14 rue Victor Hugo 59161 ESCAUDŒUVRES

(pour la période du 1^{er} au 15 août, le dépôt du bulletin doit se faire en mairie d'Escaudœuvres)

Réservation : 3 m minimum 12 m maximum	Nombre de mètres (par 3, 6, 9 ou 12 m)	Prix par mètre	Prix total
Habitant du quartier Tisserin ou habitant d'Escaudœuvres	3 ou 6 ou 9 ou 12 m m x 1 € €
Personne extérieure à la commune	3 ou 6 ou 9 ou 12 m m x 2 € €

Ci-joint le règlement de euros pour l'emplacement d'une longueur dex 3 mètres.

Règlement par chèque à l'ordre du C.C.E. - Règlement en espèce

**Bulletin devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre déposé
au maire de la commune d'organisation**



Brocante de rentrée

Quartier Tisserin Escaudœuvres

Règlement

1. Cette foire est franche, c'est à dire que toute personne physique (particulier uniquement) peut exposer, confectionner et vendre au public sans acquitter une redevance, mis à part le forfait de l'emplacement.
2. Tout exposant doit être inscrit sur le listing du Cyclo Club d'Escaudœuvres (**interdiction de céder son emplacement à des commerçants sous peine de poursuite**).
3. Tout exposant doit être muni d'un numéro d'emplacement qui lui sera indiqué et devra en respecter les limites.
4. L'exposant s'engage à monter, préparer, décorer et animer son stand à ses frais.
5. Seule l'association du Cyclo Club d'Escaudœuvres est autorisée à vendre nourriture, boissons, etc.
6. Les exposants seront entièrement responsables de leurs produits et matériels, l'association du Cyclo Club d'Escaudœuvres décline toutes responsabilités.
7. En vertu des dispositions de l'article L214-7 du code rural, la vente d'animaux de compagnie est **interdite**.
8. La brocante occupera les rues : Victor Hugo, Jean Perrin et Henri Barbusse.
9. Les contrevenants à ce règlement seront immédiatement expulsés du champ de foire par les forces de l'ordre si nécessaire. Les litiges éventuels seront arbitrés par les membres du bureau de l'association.
10. Le bulletin d'inscription devra être retourné, dûment rempli et signé à :
Jean-Marc DENIS - 39 rue de Bouchain 59161 ESCAUDŒUVRES ou
Jean-Marc THELLIEZ - 14 rue Victor Hugo 59161 ESCAUDŒUVRES
avant le 29 août 2021.
Une confirmation avec votre numéro d'emplacement vous sera retournée durant la semaine précédant la brocante.
11. Les résidents du quartier Tisserin seront prioritaires pour exposer devant leur habitation.
12. Tout emplacement inoccupé à 8 heures sera redistribué et non remboursé.